



Commerçants
autrement

Communiqué de presse / 18 novembre 2021

Depuis 25 ans, Système U développe une filière unique de gestion des déchets

Avec ses 4 centres de traitement en France, Système U assure la collecte des déchets d'emballage de ses entrepôts et magasins. Pionnière dans le secteur de la grande distribution, la démarche U Eco Raison s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'enseigne, intégrant le tri et le recyclage des déchets comme une étape à part entière de la chaîne de distribution. Plus de 115 500 tonnes de déchets sont ainsi valorisées chaque année.

Seule enseigne de la grande distribution à avoir pleinement intégré une solution de tri en interne, Système U a fait le choix d'anticiper la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) en collectant les déchets d'emballage de ses magasins et des entrepôts afin de les revaloriser, en lien avec les objectifs de recyclage de l'enseigne.

Une démarche responsable qui fête ses 25 ans

C'est en 1996 que les Magasins U de Vendée mettent en place le premier centre de tri destiné aux magasins U afin de réduire les emballages pouvant être valorisés. Douze ans plus tard, le rythme s'accélère et le traitement des déchets des entrepôts et des magasins est industrialisé. C'est alors que U Eco Raison voit le jour.

Pleinement intégrée à la filière logistique de l'enseigne U Log, la démarche regroupe désormais quatre centres de traitement sur le territoire national. 90 % des déchets emballages recyclables des magasins et des entrepôts y sont envoyés pour être collectés, triés et revalorisés.

Depuis 2016, près de 1 000 magasins et 26 entrepôts U se sont engagés, envoyant plus de 515 000 tonnes vers U Eco Raison, toutes matières confondues. Sur les 115 490 tonnes de déchets traités par an, les centres trient cartons (104 750 tonnes), plastiques (7 585 tonnes) et matières secondaires, comme le polystyrène, les cintres, l'aluminium et le bois (3 155 tonnes).

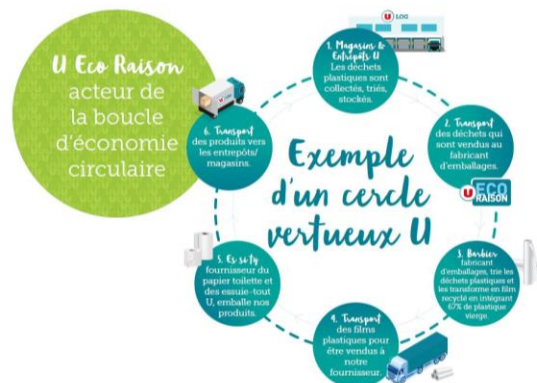
Après avoir mis en œuvre ce système de récupération, l'enseigne a souhaité aller plus loin en mettant en place des boucles d'économie fermées. Le film de ses palettes est ainsi recyclé pour ensuite être utilisé dans la fabrication de ses emballages de papier toilette, essuie-tout ou terreaux.

Afin de renforcer cet engagement responsable, l'enseigne a également optimisé les retours de tournées. Les camions qui livrent les produits aux magasins repartent avec les déchets à trier, permettant d'atteindre un faible retour km à vide - de l'ordre de 12 %. U Log a par ailleurs intensifié le déploiement de sa flotte de camions à énergies alternatives : 80 à date.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrivent dans les actions menées par l'enseigne pour limiter son impact environnemental. Signataire du Pacte national sur les emballages plastiques, l'enseigne

a pris l'engagement d'éco concevoir l'ensemble de ses emballages marque U pour les rendre recyclables et/ou réutilisables d'ici 2025.

Par ailleurs, une expérimentation dédiée au réemploi des emballages a été menée de mars à août 2021 dans plusieurs magasins en partenariat avec le centre de lavage Uzaje, autour de contenants réutilisables par les consommateurs.



À Nantes, un site en faveur de l'emploi local et la réinsertion

Déployé sur 3 400 m², le site U Éco Raison Nantes Atlantique collecte et trie les déchets des Magasins U de la région Ouest, avant de les envoyer à ses partenaires pour leur donner une seconde vie.

Certains magasins ont mis à disposition de leurs clients des collecteurs de bouteilles plastiques avec incitation financière. Ces bouteilles triées et broyées par la machine sont ensuite récupérées par U Eco Raison, avant d'être envoyées aux recycleurs qui les revendent à leurs fournisseurs de bouteilles de jus de fruit marque U.

Le centre anticipe depuis plusieurs années les réglementations liées à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, en imaginant des solutions *ad hoc*. À titre d'exemple, les caisses de polystyrène de transport des produits de la marée sont récupérées pour constituer des "pains" de 50 kg. Ces derniers partent ensuite chez les recycleurs où ils sont dégazés, chauffés, extrudés et re-granulés dans plusieurs coloris afin d'être réutilisés. Un sujet au cœur de la loi Climat et résilience puisque celle-ci stipule qu'en l'absence de filière de recyclage, le polystyrène ne pourra plus être utilisé à partir de 2025.

À Nantes, la démarche se veut également sociale puisque le centre U Eco Raison a noué un partenariat avec un organisme de réinsertion professionnelle et emploie aujourd'hui 20 personnes en situation de handicap.

"Avec U Eco Raison, l'enseigne a pleinement intégré le recyclage dans sa chaîne de distribution et affirme un engagement sur le long-terme pour réduire son empreinte écologique. Nous sommes fiers d'avoir pu faire grandir pendant 25 ans cette initiative vertueuse et poursuivons nos efforts. À la veille de la COP 26, la grande distribution a, elle aussi, un rôle déterminant à jouer", a déclaré Dominique Schelcher, président de Système U.

Contacts presse

Thierry Desouches - Système U : thierry.desouches@systeme-u.fr
Agence TBWA\Corporate : systemeU@tbwa-corporate.com

À propos de Système U :

Avec 1 601 points de vente aux enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile dans toute la France et plus de 73 000 collaborateurs, Système U est un acteur de proximité soucieux de valoriser le dynamisme économique autour de ses magasins. Nous mettons en valeur une coopération en réseau afin de valoriser au sein de chaque territoire l'ensemble de la filière : agriculteurs locaux et régionaux, éleveurs, acteurs de proximité. Chaque Magasin U est conçu pour s'intégrer dans une démarche de commerce responsable qui profite à tous : nos salariés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients. www.magasins-u.com / [@ULesCommercants](https://twitter.com/ULesCommercants)